

Décret n° 99-484 du 9 juin 1999 relatif aux mesures d'urgence contre le saturnisme prévues à l'article L. 32-5 du code de la santé publique et modifiant le code de la santé publique (deuxième partie : Décrets en Conseil d'Etat)

09/06/1999

Dispositions abrogées par le décret n° 2003-462 du 21 mai 2003. Voir désormais le code de la santé publique, partie réglementaire : [Articles R1334-1 à R1334-9](#) ; [Articles R1334-10 à R1334-12](#) ; [Article R1334-13](#)